



BIEDERTHAL

BULLETIN MUNICIPAL 12/2023



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Photos : M. Christian RICHTER,

Rédaction, mise en page et impression : Mme le Maire Danielle CORDIER et Muriel MUNCH secrétaire de mairie

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.

LE MOT DU MAIRE

Chères Biederthaloises, chers Biederthalois,

L'hiver est là...et la fin d'année est à nos portes.

Une année 2023 parsemée de conflits, d'attaques diverses, de catastrophes climatiques (feu, inondations, sécheresse, tempêtes...) et d'inflations en tous genres !

Et la question qu'on se pose...quand tout cela va-t-il s'arrêter ?

Il faut espérer que l'être humain se remette en question, reprenne plaisir avec les choses simples de la Vie. Oui tout va de plus en plus vite, oui tout devient de plus en plus compliqué.

Mais n'est-ce pas à nous de réapprendre à être optimiste et à cultiver une attitude positive....

Nous avons le bonheur d'habiter un beau petit village, et certes il y a des choses à améliorer, mais n'oublions pas que pour le moment, nous avons la chance d'être épargnés par tous ces gros tourments qui envahissent notre planète !

Prenons la Vie sous un angle plus joyeux.

Ci-dessous quelques photos d'un villageois qui à travers son objectif voit Biederthal d'un autre œil !

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous, et surtout Bon Départ pour 2024 !

Danielle CORDIER,
Maire de Biederthal



ANNEE 2023

Eglise : en début d'année, l'étanchéité des murs du côté gauche de l'Eglise a été réalisée par la société MURPROTEC. Subvention reçue de 10 %... de Mme Drexler et M. Jander, conseillers départementaux du Haut-Rhin.

Règlement du cimetière et tarifs : le 10 octobre 2023, le conseil municipal a mis à jour le règlement du cimetière et a approuvé de nouveaux tarifs. Consultable sur le site internet sous Vie Municipale.

Nouvelle tondeuse Husqvarna : l'ancienne tondeuse ayant rendu l'âme, il a été primordial d'investir dans une nouvelle tondeuse.

ONF : Mme Pauline PUZIN a quitté ses fonctions de Technicien Forestier Territorial. M. Mathéo DIAS la remplace depuis le 1^{er} septembre 2023. **Bienvenue à lui !**

Opération de sécurisation par l'ONF : dernière tranche de sécurisation derrière les maisons, le long de la rue de Burg.

Bois de chauffage pour les particuliers : lors du Conseil Municipal du 10.10.2023, vu les différents soucis de ces dernières années, il a été décidé de ne plus vendre de bois de chauffage en stère aux particuliers. Pour le Bil et le bois sur pied, cela dépendra de la disponibilité.

Intervention de la société Créativ'TP : mise en place de 2 armoires de commande pour l'éclairage public, afin que la commune soit autonome sur l'allumage et l'extinction des luminaires. Ainsi que la rénovation de l'éclairage public du village avec le remplacement de 62 têtes de luminaires en LED. Ceci dans une optique d'économie d'énergie et de pollution lumineuse dans le cadre de la transition énergétique.

Jour de la nuit : la commune a participé à cet événement national qui a eu lieu le samedi 14 octobre 2023. L'objectif de cette action est d'informer et de sensibiliser l'ensemble des citoyens sur les causes et les conséquences de la pollution lumineuse. Vous pourrez trouver plus d'informations à ce sujet sur le site suivant : www.jourdelanuit.fr.

Reconstruction du mur de soutènement rue de Burg : après 10 ans de demandes régulières, le mur le long du ruisseau a enfin été refait par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace).

Mot du Président de l'Amicale des Pompiers : la 50^{ème} marche populaire a eu lieu cette année. Le comité de l'amicale des sapeurs-pompiers décide d'arrêter l'association.

Intéressé de reprendre ? Faites-vous connaître jusqu'au 29 février 2024 auprès de notre Président MONTAVON Michel au 06.08.42.33.50.

Nouveau site web : depuis le 16 octobre, la nouvelle version du site internet de la commune de Biederthal <https://biederthal.alsace> est en ligne. Vous y trouverez l'actualité communale et locale.

Je vous invite vivement à aller le consulter. Un grand MERCI à Angélique de AC Médias de Pulversheim

Sapin de Noël : les conseillers municipaux se sont retroussés les manches, pour décorer un magnifique sapin dans le village, il a été suivi d'une collation bien méritée. **MERCI à tous !**

Un grand **MERCI** également à Michel notre agent technique qui a décoré la placette devant l'atelier communal.

Saisonniers : la commune a recruté 2 jeunes administrés pendant la période estivale pour effectuer principalement le désherbage manuel des chaussées et l'entretien des espaces verts. **MERCI à eux !**

Collecte boîte de Noël : en faveur des démunis au mois de décembre.
A ceux qui y ont participé, MERCI pour votre générosité !

Présentation du livre écrit par M. Zélian WAECKERLÉ : Biederthal, une communauté religieuse frontalière du diocèse de Strasbourg, de 1770 à 1924. La présentation a eu lieu le samedi 2 septembre 2023. Il est en vente à la Mairie au prix de 15€ uniquement par chèque à l'ordre du Cercle d'Histoire de Hégenheim.

ANNEE 2024

Repas des Aînés : je me réjouis pour que nous puissions enfin nous retrouver lors du repas des Aînés le 14 janvier 2024, évènement organisé par mon adjointe Mme Anne GEYER.



Rue des Vergers : la commission « voirie » ayant tardé à finaliser le dossier concernant la réparation de la rue des Vergers pour 2023. Et tout cela malgré mes multiples relances (moi, Danielle CORDIER, Maire), je vous promets que pour l'été 2024, la rue des Vergers sera remise en état, de manière semblable aux rues du Réservoir et des Bois, en attendant les nouvelles constructions à venir.

Biotop : Mme Mandaglio (Natura 2000) nous confirme la réhabilitation du biotop qui doit être réalisée cet hiver. Une partie des financements et des travaux seront réalisés par l'Agence de l'Eau via Rivières de Haute Alsace, le reste sera finalisé par la commune.

INFORMATIONS GENERALES

Mairie

5 rue Principale
68480 BIEDERTHAL
Tél: 03 89 40 70 77
mairie.biederthal@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie aux publics par la secrétaire

Mme Muriel MUNCH uniquement :

Lundi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 09h00 à 12h00

Nouveau site web consultable sous : <https://biederthal.alsace>

Pour des problèmes urgents, vous pouvez joindre :

Mme le Maire Danielle CORDIER au 06.88.81.39.50 ou sur rendez- vous.

Les adjoints sont également disponibles sur rendez-vous au 03.89.40.70.77

Agent technique

M. Michel TSCHIEMBER

Alerte citoyen et Illiwap :

Comme vous le savez déjà la commune de Biederthal avait mis en place un système innovant pour pouvoir vous diffuser gratuitement des alertes et des informations rapidement sur votre téléphone.

Nous gardons « alerte citoyens » pour les téléphones fixes (personnes âgées n'ayant pas de téléphone portable ou autres...) et pour les emails, mais l'application est vouée à disparaître.

Nous venons également de mettre en place l'application ILLIWAP, gratuite pour la commune et pour les usagers, et que nous utiliserons prioritairement.

Nous vous recommandons vivement de télécharger l'application.



Prochaine élection : élections européennes le 9 juin 2024.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales sur service-public.fr.

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS, SIGNALEZ-VOUS EN MAIRIE !

Arriver dans une nouvelle ville ou un nouveau village, c'est découvrir un nouvel environnement, une identité propre à la commune. Le village de Biederthal met tout en œuvre pour que ce changement de vie se passe le mieux possible et facilite vos démarches en mairie.

Ainsi, si vous allez vous installer à Biederthal ou venez d'arriver ou vous avez simplement changé de rue ou de quartier ?

Certaines démarches sont à mener auprès du service de la population qui gère l'ensemble des questions de citoyenneté pour la Ville.

Vous devez par exemple penser à :

- Indiquer et faire enregistrer votre nouvelle adresse par nos services en mairie
- Vous inscrire sur la liste électorale de la commune de Biederthal

A noter :

- En application du droit local, tout citoyen d'Alsace-Moselle a l'obligation de déclarer son arrivée lors de son emménagement dans la commune, ainsi que son départ lorsqu'il déménage.
- La déclaration d'arrivée ne vaut pas une inscription sur la liste électorale qui relève d'une démarche volontaire. L'électeur doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.
- Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale via www.service-public.fr.
- En cas de départ de Biederthal, n'oubliez pas de le signaler en mairie.

J'ai 16 ans : Le recensement c'est important !

Le recensement citoyen (recensement militaire) est une démarche obligatoire à 16 ans.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le lendemain de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique...). De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Jeunes de 16 ans : à l'aube de votre 16^{ème} anniversaire, la mairie vous convoquera pour effectuer votre recensement citoyen, si vous êtes référencé dans le fichier domiciliaire. Si ce n'est pas le cas, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

MAISON FRANCE SERVICES A FERRETTE

L'Espace **Robelin (5 rue du Colonel Robelin)** accueille la **Maison France Services** de Ferrette. Les agents sont là pour vous accompagner dans vos **démarches administratives et en ligne** et vous prodiguer des conseils et des informations. Un agent France Service peut, par exemple, m'aider si :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant

Les agents peuvent également vous aider à faire vos pré-demandes de cartes d'identité.

Vous pouvez joindre le guichet France Services au 03.67.24.68.04 ou par courriel ferrette@france-services.gouv.fr.

COMMUNICATIONS



Numéro d'urgence international : 112

Pompier : 18

Samu : 15

Police : 17

**Centre antipoison :
03 88 37 37 37**

BRIGADE VERTE

Poste Central de la Brigade Verte du Haut-Rhin

92, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny

68360 SOULTZ

Tél : 03 89 74 84 04

Fax : 03 89 74 66 79

Mail : contact@brigade-verte.fr



SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Accueil – siège de la CCS (Altkirch) : 03 89 08 36 20

En cas de dysfonctionnement du réseau d'eau ou de fuite avant compteur "côté public" veuillez laisser un message au 03 89 25 36 48.

Pour l'assainissement ainsi que le reste des informations : voir sur le site <https://www.cc-sundgau.fr/>



SERVICE DES ORDURES MENAGERES PAR MAIL OU TELEPHONE

Tél : 03 89 08 36 24

Mail : bien-trier@cc-sundgau.fr

Site internet : <https://www.cc-sundgau.fr/>

LIGNE DE BUS SUISSE SBB

Les horaires sont affichés aux arrêts et sur : www.sbb.ch

Application : SBB mobile

L'Abbé Adolphe TSIKAKA

20 Place Saint-Martin – 68480 OLTINGUE

03.89.40.71.54

Paroisses.portedujura@orange.fr

Personne relais pour la commune au niveau de la paroisse :

Mme Lucienne PFIFFER : 03.89.07.31.11

Pour tout besoin de conciliation, régler des litiges entre particuliers, pensez au Conciliateur de Justice

www.conciliateurs-alsace.com

FREY Thierry prendre RDV au 03.89.40.50.13

Cantons de Hirsingue et Ferrette

1° et 3° jeudis du mois de 8h00 à 11h30 à la Mairie de Hirsingue 1, place de la Mairie

Espace solidarité et seniors - Assistante sociale

39 av. du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - bâtiment 2 - BP 51027

68134 ALTKIRCH

- Assistante sociale :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.98 ou par mail : espacealtkirch@haut-rhin.fr

- Espace Solidarité Senior :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.30 ou par mail : gerontoaltkirch@haut-rhin.fr

URBANISMES 2024

Avant de commencer des travaux, même à l'extérieur (ravalement de façades, pose de bardage etc...), chaque citoyen doit se renseigner au préalable pour savoir s'il lui faut une autorisation d'urbanisme et quel type de formulaire il doit rapporter en mairie en fonction de la nature des travaux (une déclaration préalable pour les projets qui ont moins de 20 m2, un permis de construire pour les demandes qui ont plus de 20m2, un permis d'aménager...).

Les documents d'urbanisme sont téléchargeables sur : <https://www.service-public.fr>.

Ces autorisations d'urbanisme permettent à la commune et au service instructeur du pôle d'équilibre territorial et rural (**PETR d'Altkirch**) <http://www.pays-sundgau.fr/> de vérifier la conformité des travaux envisagés par rapport au règlement national d'urbanisme (RNU) en vigueur dans notre village.

N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie sous peine éventuelle de devoir détruire l'ouvrage.

CHASSE : DATES DES BATTUES ET NOUVEAU LOCATAIRE

Dattes des battues : ci-dessous les dates des prochaines battues qui se dérouleront sur le ban communal en 2023, les dates sont également affichées sur le tableau de la mairie.

- Mercredi 10 janvier 2024
- Mercredi 24 janvier 2024
- Mercredi 31 janvier 2024

Les chasses en battues sont signalées sur le terrain par les chasseurs, par des panneaux mobiles « chasse en cours ».

Si vous croisez un panneau de ce type, **n'allez pas plus loin** et faites demi-tour pour assurer votre sécurité.

SOYEZ VIGILANTS ET ÉVITEZ CES ZONES !



Renouvellement location de la chasse du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 : le locataire en place n'a malheureusement pas pu la reprendre suite à un grave accident de santé. Nous le remercions chaleureusement pour ces années passées à réguler la faune sauvage avec respect des animaux et des usagers du banc communal de Biederthal.

Nous accueillons avec plaisir l'Association « BAUMFALKE » pour les 9 années à venir.

POLE SCOLAIRE

Le SIPSBI et la Communauté de Communes Sundgau, se sont associés dans le projet de construction d'un groupe scolaire et périscolaire sur la commune d'Oltingue.

Après avoir mandaté le cabinet MP Conseil pour la réalisation des études préalables, la programmation a été validée par les deux parties. Une consultation vient d'être lancée afin de sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre qui aura en charge la réalisation du projet.

La réalisation du Pôle Scolaire se fera en plusieurs phases :

- décembre 2023 à janvier 2024 : sélection des cabinets d'architectes ;
- janvier à fin mars 2024 : sélection du lauréat ;
- avril/mai 2024 : lancement des études.

Ce projet oblige la commune d'OLTINGUE à une modification du PLU, qui est actuellement en instruction par les services de la Communauté de Communes Sundgau.

Une réunion de communication à l'ensemble des huit conseils municipaux sera prévue lors du premier semestre 2024, cette rencontre aura lieu lorsque le choix de l'architecte sera validé.

Le projet est calibré selon :

- le nombre de naissances sur notre territoire.
- les perspectives de développement des différentes communes,
- les projets de lotissements,
- les maisons en ventes,
- les logements collectifs.

Cette année 2024 verra donc des avancées très importantes pour l'avenir de nos écoles.

Le comité de pilotage est composé des Maires des 8 communes qui devront répondre aux besoins du future pôle scolaire afin de maîtriser au mieux le coût du projet ainsi que l'obtention des subventions.

L'ÉCOLE DES COLLINES

Notre petite école des collines a déjà bien grandi depuis sa première rentrée en 2022.

Durant les vacances d'été, de nombreux bénévoles ont œuvré pour transformer l'ancienne salle de classe unique en deux belles salles pour accueillir à présent 18 enfants répartis en deux groupes. Ils ont entre 3 et 8 ans, et vous les voyez peut-être parfois sillonner gaiement les chemins et forêts du village. Les enseignants sont passé au nombre de quatre, ils se répartissent les groupes et les activités au long de la semaine.

L'association Rhizosphère Sundgau qui est la structure juridique de l'école des collines accueille également des enfants et des familles en dehors du temps scolaire, pour la chorale d'enfants du village par exemple ou pour la marche aux lanternes en novembre qui a accueilli autour de 100 personnes petits et grands cette année. Les événements publics prévus jusqu'à l'été sont le carnaval et la kermesse annuelle.

Toute personne souhaitant partager une passion, raconter une histoire ou faire découvrir un lieu ou un artisanat aux enfants sont bienvenus aussi, n'hésitez pas à venir vers nous.

contact@ecoledescollines.fr

Le directeur de l'école des Collines M. Philippe KOERPER (06.74.62.95.86)

ETAT CIVIL ANNEE 2023

Naissances :

- 12.04.2023 **Nova**, Inti Sol GENTINETTA
Fille de Marisa Gabriela GENTINETTA et de Silvio Marco HÄCHLER
- 14.06.2023 **Chloé**, Lara HEULE
Fille de Laetitia Clémence SCHMITT et de Patrick Marcel HEULE
- 27.10.2023 **Damian**, Lex KAUFHOLD
Fils de Janine CORPATAUX et de Yves Maurice KAUFHOLD

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages :

30.09.2023 Letizia WOHLGEMUTH et Roman Stefan JÄGGIN se sont dit OUI !

Toutes nos félicitations à ce couple, et longue Vie de Bonheur et Prospérité.

Noces d'or :

08.09.1973 : Mme Annie CHAUVIN et M. François SPENLEHAUER (1 rue de Wolschwiller)

Nous adressons aux époux nos plus sincères félicitations !

Décès :

Il n'y a pas eu de décès cette année...

Les grands anniversaires en 2023 à partir de 80 ans

- ABY Emile
- OSER née DOPPLER Yvonne
- ABY née STOECKLIN Hortense
- STAECHELIN née TERRIER Augusta
- JOURDAN née FALCON Henriette
- DOPPLER née LINDER Berthe (EHPAD)
- SPENLEHAUER née REY Denise
- MARTIN née WANNER Irène
- GUTZWILLER née GOEPFERT Andrée Bernadette (EHPAD)
- MATTER née Georgette (EHPAD)
- MONA Théodore
- SPENLEHAUER André

Les personnes ne souhaitant pas figurer dans la rubrique des grands anniversaires 2024, peuvent se faire connaître au secrétariat de la Mairie durant le mois de janvier 2024.

PETITS RAPPELS CIVIQUES (de Savoir-Vivre Ensemble)

La qualité de vie à Biederthal est notre souci à tous ! Vous aussi vous pouvez y contribuer

Petit Rappel concernant le ramassage des ordures ménagères.

Comme vous avez pu le remarquer ces dernières semaines, vos poubelles ne sont pas toujours récupérées.

- Les cartons doivent être mis à plat et rassemblés au moyen de ficelle ou de scotch.
- Le papier, carton, plastique, même si vous possédez un conteneur, doivent être mis dans un sac jaune, ne pas les mettre dans un sac usagé (sac de terreau ou autres...)
- Pensez à ranger vos conteneurs après le passage des éboueurs, ils ne sont pas vraiment décoratifs donc inutile de les laisser plus que nécessaire sur le bord de la route.

Le ramassage s'effectue le mardi, les sacs et conteneurs sont à sortir la veille au soir.

Ne laissons pas divaguer nos chiens.

Le propriétaire est toujours responsable juridiquement des conséquences quelles qu'elles soient. Les divagations peuvent être punies par une amende de 150 euros.

Et les petits sachets en plastique pour ramasser leurs besoins, c'est bien utile ... si ... on ne les laisse pas sur place !

Respectez vos voisins ! Ils vous respecteront.

Tondeuse, Karcher ou autres sont interdits le dimanche et les jours fériés ainsi qu'avant 8 heures du matin entre midi et 13h30 et après 19h le soir ! Samedi 18h.

Déchets verts.

La plateforme pour les déchets verts est ouverte et nous vous prions de respecter la place et de n'apporter que les déchets verts (branchages, coupes de branches, de bois, de haies...).

Nettoyage et déneigement des trottoirs.

Pour la propreté du village chaque riverain à l'obligation d'assurer la propreté du trottoir (balayage, désherbage et déneigement) au droit de sa propriété et de couper les végétaux qui empiètent sur le domaine public. Pour les propriétaires concernés, il convient de nettoyer et d'entretenir les berges de la rivière. Merci de prendre les mesures nécessaires pour créer le moins de gêne possible aux usagers du domaine public et à vos voisins.

Conteneur à verre.

Nous vous rappelons que le dépôt des bouteilles vides est interdit de 12h00 à 13h30 et la nuit de 19h00 à 8h00 du matin ainsi que les dimanches et les jours fériés.

Le voisinage proche, vous en sera reconnaissant !

Cimetière.

Les bacs sont mis à la disposition des usagers, pour les « Déchets Végétaux ».

Nous vous demandons de ramener les plateaux, les fleurs et les pots plastiques ainsi que les restes de bougies, les cartons et de faire le tri chez vous dans les bacs adaptés. Il est également rappelé aux usagers que le désherbage entre les tombes reste de leur ressort. L'ouvrier communal se charge uniquement de l'entretien des allées principales.



JOURS FERIES POUR L'ANNEE 2024

- Jour de l'an lundi 1^{er} janvier
- Vendredi Saint 29 mars
- Lundi de Pâques 1^{er} avril
- Fête du Travail mercredi 1^{er} mai
- Victoire 1945 mercredi 8 mai
- Ascension jeudi 9 mai
- Lundi de Pentecôte 20 mai
- Fête nationale dimanche 14 juillet
- Assomption jeudi 15 août
- Toussaint vendredi 1^{er} novembre
- Armistice lundi 11 novembre
- Noël mercredi 25 décembre
- Saint Etienne jeudi 26 décembre

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La gestion de la salle polyvalente « BIRSIG » est effectuée par la Commune de Biederthal, il convient de prendre contact avec Mme Anne Geyer 2^{ème} Adjointe 07.70.89.90.98 ou Mme Danielle Cordier Maire 06.88.81.39.50 qui s'occupent des locations. Vous trouverez les tarifs sur le site internet de la commune sous Vie Municipale – location salle des fêtes.



NOS ASSOCIATIONS, COMMERCES ET ACTIVITES.

Conseil de Fabrique

Président M. Joseph PFIFFER
03.89.07.31.11

Art-Terre

Président M. Victor SAUDAN
0041.79.773.05.20
saudanvictor@gmail.com

Association Rhizosphère (école des collines)

Président M. Thierry KAUFFMANN
thierry.kauffmann@hotmail.fr

L'épicerie du Geissberg

22 rue Principale
09.53.72.42.24
06.52.61.85.30
s.fernex@gmx.net

SCEA Leihouse

Pension pour chevaux
Web : www.leihouse.com/horse-pension

EARL OSER Bernard

Exploitation agricole
16 rue Principale

SCHLACHTER François

Pension pour chevaux
23 rue du Moulin

Bistrot « Chez Mamie Flo »

17 rue Principale
06.79.04.09.20

Cabinet de naturopathie

Ultime Santé
MORIN Chantal
06.06.95.56.55

.....

Les adjoints, l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de passer de belles fêtes de fin d'année.

Quels mots pour vous souhaiter une bonne année 2024 ?

Nous choisirons les mots les plus simples,

Et même si ces mots sont sans originalité, ils sont sincères :

Bonne année 2024, et Bonne Santé à tous.

